

Date de transmission de l'acte: 03/04/2025

Date de reception de l'AR: 03/04/2025

062-216208694-DE_006_2025-DE

AGEDI



République Française
Département du Pas-de-Calais
Arrondissement d'Arras
COMMUNE DE WAILLY

Séance du lundi 31 mars 2025

Délibération N° DE_006_2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	11	12
Date de la convocation : 26/03/2025		
Pour	Contre	Abstention
12	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le trente et un mars deux mille vingt-cinq, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal), sous la présidence de Mickaël AUDEGOND.

Présents : Mickaël AUDEGOND, Henri MACE, Didier LETERME, Colette NOURRY, Ingrid LORIDANT, Dominique LEFEBVRE, Franco GRACEFFA, Frédéric PONTHEUX, Jean-Marc CLABAUX, Gaëtane DELATTRE, Lydie NOIRET

Représentés : Gautier MOERMAN représenté par Didier LETERME

Absents et Excusés : Jérémy PRONIEZ, Nathalie BART, Martine CAPPON

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Gaëtane DELATTRE est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Subventions accordées aux associations en 2025

Madame NOURRY, Adjointe au Maire, expose puis propose à l'approbation de l'assemblée les demandes de subventions des associations suivantes :

Il vous a été annoncé le maintien de l'enveloppe budgétaire d'un montant de 7500 euros pour soutenir les associations que ce soit dans leurs frais de fonctionnement et ou financement de leurs actions ou évènements.

Au vu du tableau synthétique des demandes dont vous êtes destinataires, il vous est proposé d'octroyer une subvention mais avant de commencer je rappelle que les conseillers même simple adhérent à une association ne participeront pas au vote.

- 250 euros à l'Association Agissons pour Gabriel

pour participer à la prise en charge des différentes thérapies. Des actions sont à prévoir : randonnée marche cyclo vtt, zumba, soirée loto

Montant obtenu : 250 euros (pour mémoire : 250€ en 2023 et en 2024).

- 200 euros à l'Association des Métiers d'Art

correspondant à l'achat de flyers, affiches de communication pour leur expo vente qui aurait lieu les 29 et 30 novembre prochain.

Montant obtenu : 200 euros (pour mémoire : 150€ en 2023 et en 2024).

- 350 euros à l'Association Marche Amitié Détente

DE_006_2025

Date de transmission de l'acte: 03/04/2025
Date de réception de l'AR: 03/04/2025
062-216208694-DE_006_2025-DE
RG-ED-1

pour contribuer dans l'organisation du parcours du cœur le 27 avril prochain et versement d'un don de 100 euros ; participation à l'achat de matériel.

Montant obtenu : 350 euros (pour mémoire : 300€ en 2023 et 350€ en 2024).

- 1000 euros à l'Association Wailly en Fête

pour ses actions d'animation de la commune notamment dans sa contribution à l'organisation du samedi ducasse, chasse à l'œuf, remboursement des tickets de manèges du lundi de ducasse,

Montant obtenu : 1000 euros (pour mémoire : 2500€ en 2023 et 1000€ en 2024).

Ne prennent pas part au vote : Mmes LEFEBVRE, NOIRET et NOURRY

- 160 euros à l'Association RE CREATION

pour organiser un goûter destiné aux personnes âgées dans le cadre de la semaine bleue.

Montant obtenu : 160 euros (pour mémoire : 150€ en 2023 et 160€ en 2024).

- 600 euros à l'Association Des livres et Wailly

Pour l'achat de livres, BD et l'organisation de manifestations pour motiver la population à lire.

Montant obtenu : 600 euros (pour mémoire : 500€ en 2024).

Ne prennent pas part au vote : Mme DELATTRE, Mrs MACE et LETERME

- 300 euros à l'Association Crystal Dance

pour l'achat de costumes et tee-shirts avec logo.

Montant obtenu : 300 euros (pour mémoire : 2500€ en 2023 et 0€ en 2024).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des votants, d'accepter les propositions de Madame l'Adjointe au Maire dans les conditions exposées ci-dessus et valide la délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Le Maire,
Mickaël AUDEGOND